

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2011033

Signataire : ED/

OBJET : Désignation de représentants du conseil municipal dans divers conseils d'écoles.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990,

Considérant la nécessité de désigner les représentants de la commune aux conseil d'écoles des deux nouvelles écoles, la maternelle Françoise DOLTO et l'élémentaire Wangari MAATHAI,

Considérant la nécessité de remplacer deux délégués du fait de leur démission sur les écoles Marc BLOCH et Eugène VARLIN,

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Gauche indépendante et citoyenne" s'étant abstenu

DELIBERE :

DESIGNE pour représenter la commune aux conseils d'écoles suivants :

Maternelle Françoise DOLTO : Daniel GARNIER

Elémentaire Wangari MAATHAI : Djamila KHELAF

Maternelle Marc BLOCH : Brahim HEDJEM

Elémentaire Eugène VARLIN : Grâce LOURENCO

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué